



# Le Trophée du Cher

Organisé par  
l'Association Départementale du Cher  
le 2 et 3 décembre 2023

---

## DATE & LIEU

**Le Trophée du Cher est organisé le 2 et 3 Décembre 2023**

À la salle d'armes Françoise Sineau au complexe Jacques Rimbault chemin des grosses plantes 18000 Bourges

---

## HORAIRES

## A TOUTES ARMES

<b>02/12/23</b>	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Début</b>
M9/M11	9h00	9h15	09h30
M17/M20	12H30	12H45	13H00
<b>03/12/23</b>			
SENIORS/VETERANS	9H00	9H15	9H30
M13/M15	13H00	13H30	13H45

---

## REGLEMENT

Les tireurs devront se présenter avec du matériel conforme au règlement de la FFE.

Le directoire technique formé le jour de la compétition tranchera les cas litigieux. Les compétitions ne pourront avoir lieu, que si au moins deux clubs différents s'affrontent dans la catégorie et dans l'arme.

L'Association organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de vol pendant les compétitions.

Un arbitre à partir de 4 tireurs engagés. La priorité sera donnée aux arbitres en formation territoriale et aux arbitres territoriaux.

L'inscription à la compétition implique l'acceptation du présent règlement

---

## ENGAGEMENTS

Montant de l'engagement individuel pour les tireurs du département: 5€

Montant de l'engagement individuel pour les tireurs hors du département :8€

Les engagements se feront par le site federal jusqu'au mercredi 29 novembre minuit.

**Merci de faire les inscriptions assez rapidement que l'on puisse réajuster les horaires si besoin.**

---

## FORMULE

pour l'animation M9-M11 : 2 tours de poules avec des assauts en 4 touches et 3mn. Mixte si besoin, deuxième tour par niveau.

A partir de la catégorie M13 : 1 tour de poule et tableau d'élimination direct.

---

## RECOMPENSES

Tous les participants seront récompensés en M9 et M11

Le podium sera récompensé pour les M13 à seniors.

---

## RESTAURATION

Une buvette se tiendra sur les lieux des rencontres durant la totalité de l'épreuve.